Le 10 juillet 2023

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grosse-Île tenue le 10 juillet 2023 dans la salle de conférence municipale située au 1-006, chemin Jerry, Grosse-Île, Québec. La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de la mairesse, Madame Diana-Joy Davies, et à laquelle il y a quorum.

Sont présentes :

Mairesse: Diana-Joy Davies

Conseillères:

Johanne Clark Katrina Keating Marlene Boudreau Miranda Matthews

Greffière-trésorière adjointe : Jessica Goodwin

Sont absentes Kathy Burke Conseillères: Nancy Clark

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

N2023-115 La mairesse, Diana-Joy Davies, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2023-116 Sur une proposition de Johanne Clark
Appuyée par Miranda Matthews
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté :

- 1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Approbation du procès-verbal
 - 1.4 Correspondance
 - 1.4.1 Affaires découlant de la correspondance
- 2. Actes administratifs du conseil
 - 2.1 Rapports administratifs
 - 2.1.1 Approbation des comptes à payer- juin 2023
 - 2.1.2 Embauche Adjoint(e) à la Comptabilité
 - 2.1.3 Accès D- Adjointe administrative
 - 2.1.4 Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine Dossiers régionaux Mise à jour
- 3. Actes législatifs du conseil

- 3.1 Offre d'emploi- 2^e affichage
- 3.2 Vente d'immeuble pour non-paiement de taxes
- 3.3 Avis de motion- Règlement 2023-003- Approbation du 2^e projet de règlement 2023-003-
- 3.4 Entreprise Sociale les Iles- Demande d'exemption de taxes municipales
- 4. Affaires diverses
- 5. Période de questions
- 6. Clôture de la séance

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

N2023-117

Les membres du conseil sont informés que les procès-verbaux seront à adoptés à la prochaine séance ordinaire du conseil.

CORRESPONDANCE

N2023-118

Les membres du conseil ont obtenu une copie de la liste de correspondances reçues depuis la dernière séance ordinaire. Les membres du conseil en ont pris connaissance. La mairesse passe en revue les points inscrits à la liste et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

RAPPORTS ADMINISTRATIFS

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

R2023-119

Sur une proposition de Marlene Boudreau Appuyée par Miranda Matthews Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

d'approuver le paiement des comptes pour le mois se terminant le 30 juin 2023 au montant de 56 884,23\$; cette liste est déposée au registre des comptes à payer.

EMBAUCHE- ADJOINT(E) À LA COMPTABILITÉ

ATTENDU QUE une offre d'emploi interne a été affichée pour un Adjoint(e) à la comptabilité avec un statut permanent- temps plein;

ATTENDU QUE un seul candidat, Julien Leblanc, a été reçu pour le poste;

EN CONSÉQUENCE

R2023-120

Sur une proposition de Miranda Matthews Appuyée par Johanne Clark Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE Julien Leblanc soit embauché comme adjoint à la comptabilité.

ACCÈD D- ADJOINTE ADMINISTRATIVE

ATTENDU QUE la Municipalité de Grosse-Ile a embauché une

nouvelle adjointe administrative;

ATTENDU QUE l'adjointe administrative doit avoir accès à Accès

D, la plateforme de banque en ligne Desjardins, afin d'accomplir les tâches qui lui sont attribuées;

EN CONSÉQUENCE

R2023-121 Sur une proposition de Johanne Clark

Appuyée par Marlene Boudreau

Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE Marianne Paradis, la nouvelle adjointe administrative, reçoive accès à la plateforme bancaire.

COMMUNAUTÉ MARITIME DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE – DOSSIERS RÉGIONAUX – MISE À JOUR

N2023-122

La mairesse, Diana-Joy Davies, passe en revue les points inscrits à l'ordre du jour de la séance du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tenue mardi le 4 juillet 2023 et, a présenté sa mise à jour en conséquence.

ACTES LÉGISLATIFS DU CONSEIL

OFFRE D'EMPLOI- 2^E AFFICHAGE- CONCIERGE (STATUT OCCASIONNEL)

ATTENDU QUE Une offre d'emploi interne/externe a été affichée pour le poste de concierge, statut occasionnel;

ATTENDU QUE aucun candidat n'a été reçu pour le poste;

EN CONSÉQUENCE

Sur une proposition Katrina Keating

Appuyée par Miranda Matthews

Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE la greffière-trésorière, Jessica Goodwin, procède a un deuxième affichage interne/externe du poste de concierge-statut occasionnel.

VENTE D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

ATTENDU QUE Un représentant autorisé de la Municipalité de

Grosse-Ile doit être présent pour la vente

d'immeubles pour non-paiement de taxes;

ATTENDU QUE Janice Turnbull, directrice générale, représente

habituellement la Municipalité pour ces

transactions;

ATTENDU QUE Janice Turnbull, directrice générale,

présentement en arrêt de travail pour une période

indéterminée;

EN CONSÉQUENCE

Sur une proposition de Johanne Clark R2023-124

Appuyée par Miranda Matthews

Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE la mairesse, Diana-Joy Davies, soit autorisée à remplacer la directrice générale, Janice Turnbull, pour toutes les transactions pertinentes à la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes.

AVIS DE MOTION- RÈGLEMENT 2023-003 APPROBATION DU 2^E PROJET DE RÈGLEMENT 2023-003

Sur une proposition de Miranda Matthews R2023-125

Appuyée par Johanne Clark

Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE les membres du conseil reconnaissent le dépôt de la demande pour Pointe Keating, à la suite du dépôt de l'Avis de Motion-Règlement 2023-003- Approbation du 1^{er} Projet de Règlement 2023-003 dans une séance ultérieure par manque d'information et besoin de conseils.

ENTREPRISE SOCIAL LES ILES-DEMANDE DE RECONNAISSANCE AUX FINS D'EXEMPTION DES TAXES **FONCIERES**

ATTENDU QUE Entreprise Sociale les Iles demande à la

> Commission municipale du Québec reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières pour l'immeuble situé au 559 Chemin

Principal;

la Commission, selon la procédure établie à **ATTENDU QUE**

l'article 243.23 de la Loi sur la fiscalité municipale, doit consulté la Municipalité pour cette

demande;

EN CONSÉQUENCE

Sur une proposition de Katrina Keating R2023-126

Appuyée par Miranda Matthews

Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE la Municipalité de Grosse-Ile prenne les mesures nécessaires pour aider Entreprise Sociale les Iles a obtenir la reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières.

PÉRIODE DE QUESTIONS

N2023-127	Aucun membre du public n'est présent. CLÔTURE DE LA SÉANCE	
R2023-128	Sur une proposition de Miranda Matthews, la séance est levée à 19h13.	
	Diana-Joy Davies Mairesse	Jessica Goodwin Greffière-trésorière adjointe
	Mancosc	Greiffere tresortere aujointe